Extrait des Regitres de L'academie Roialle de chirurgie. du 15e janvier 1737.

Mrs guerin Le fils et petit Le fils qui auoient été nommés — Commissaires pour examiner une observation de mr dela combe, chirurgien maior a Cadix, au Sujet d'une carie ala machoire — inferieure &c. ont fait Leur rapport, et ont dit qu'on pourroit faire utilement mention de cette observation dans Les recueils de L'academie moiennant des eclaircissements que mr dela combe seroit prié de produire sur les articles suiuants.

1o. il seroit a souhaitter que mr dela combe eut dit cequi a engagé a arracher La dent dont L'extraction est Regardée comme L'occasion dela maladie si cette dent etoit alterée, si elle etoit cariée, douloureuse, branlante si elle fut entierement arrachée, et autres circonstances semblables.

2o. mr dela combe n'a point suffisament marqué Les epoques differentes du progres dela maladie. il dit que Le malade au Retour d'un voiage dela chine s'est fait arracher une dent, mais il ne dit pas si le malade s'en sentoit incommodé depuis Longtemps; si c'est peu de temps apres L'extraction dela dent que La carie a commencé a paroitre, si La machoire a été Long temps alterée avant que de s'etre separée en deux pieces, quel etoit a peu pres Le terme dela maladie Lorsque la partie posterieure dela machoire s'est separée, si La separation dela partie anterieure a suivie de pres, enfin combien de temps La machoire a été a acquerir dela solidité.

3o. il nous semble que La maladie dont il est question n'etoit point, a proprement parler, une carie ou une vermoulure, c'est a dire une ulceration de L'os ou La supuration d'une exostose, d'un aposteme en L'os. cette maladie doit plustost etre appellée La mortification de L'os qui (en consequence de L'alteration du perioste et de L'obstruction des vaisseaux qui portent Le suc osseux) cesse de recevoir la nourriture. ces deux maladies, La carie, et la mortification de L'os quoique tres differentes n'ont pas eté jusqu'icy suffisament distinguées. cette mortification de L'os etant plus souuent un

simptome de Scorbut, que la carie proprement dite, nous presumons que le malade dont il s'agit etoit vraiement Scorbutique, et nous sommes d'autant mieux fondés a le croire que sa maladie est la suitte d'un voiage de long cours: ce que nous venons d'avancer est confirmé par les observations que m. petit a fait sur les Scorbutiques de l'hopital de Bouvi~~ques~~nes, dans presque tous les cadavres il trouvoit que le perioste n'avoit plus d'adherence aux os. voiez le traité des maladies des os. Tom. 2 pag. 369. 3e edit. La mortification de l'os supposée, en consequence du detachement du perioste, on conçoit aisement que les dents ont du devenir branlantes.

4° Selon ce que nous venons de dire, il y a lieu de croire que ce n'est pas la carie ny la vermoulure de l'os qui a fait que la machoire s'est partagée en deux ce partage de la machoire n'auroit pu se faire par cette voye sans qu'il y eut eu des exfoliations sensibles, ce dont m. de la combe ne parle point. il y a donc plus d'apparence que la machoire n'a été partagée en deux pieces que par fracture; fracture qui a pu se faire d'autant plus aisement dans l'arrachement de quelqu'unes des dents, que l'os de la machoire (ainsy qu'on la dit) etoit mort. on pourroit croire encore que si la machoire a été partagée en deux, c'est parceque la partie anterieure et la partie posterieure de l'os de la machoire ~~inferieure~~ ne se sont point mortifiez que successivement, c'est a dire, que la partie posterieure aiant été d'abord mortifiée, s'est separée de la portion anterieure dont la mortification n'a commencé qu'apres la separation de la portion posterieure. nous pensons qu'on doit proposer a m. de la combe nos doutes sur la maniere dont s'est fait le partage du costé gauche de la machoire, ces doutes pourroient etre aisement levées par la seule inspection des deux portions de la machoire qui se sont separées.

5°. m. de la combe dit que tirant a luy la portion posterieure de la machoire elle suivit avec assez de facilité jusqu'a son coroné et son condyle, la carie s'etendant jusqu'a eux. pour ne laisser aucune equivoque, il auroit fallu dire que la carie s'etendoit jusqu'au coroné et au condyle exclusivement ou inclusivement, car on est en doute si toute la partie posterieure de l'os de la machoire fut reellement separé ou si les epiphises resterent. on est d'autant plus dans ce doute que m. de la combe ne marque point quel etoit l'age du malade. on pourroit presumer que les epiphises formants le condyle et la pointe de l'apophise coronoïde sont restées 1°. sur ce que ce costé de la machoire depuis qu'il a quelque solidité, suit les mouvements de l'autre articulation. 2°. sur ce que la portion anterieure de la machoire s'est separée reellement

a la Simphise du menton, ce qui peut faire Soupçonner que la Suture qui Reunit les deux pieces dont la Machoire est composée dans les enfants, S'etoit conservée, et qu'a plus forte raison L'adhesion du corps de L'os avec les epiphises n'étoit pas encore bien intime. il est donc necessaire de prier m. de la combe de marquer precisement si le condile et L'apophise coronoïde tiennent a la portion de la machoire qu'il a extrait, et si la Separation qui s'est faite a la Simphise du menton est un Simple decolement des deux pieces articulées, ou si on distingue clairement que cette Separation se Soit faite comme se font les exfoliations. Nous croions meme qu'il conviendroit de prier m. de la combe de mettre L'academie dans le cas de pouvoir decider elle meme la chose par L'inspection des pieces d'os Separées s'il les a conservées. une circonstance qui merite d'etre ~~obser~~ remarquée, c'est le peu de difformité qui reste au malade apres la soustraction de tout un costé de la Machoire. on a vu plus d'une fois, que quand par un coup de fusil ou semblables blessures une portion de tout le corps de la machoire etoit emportée, cette perte de Substance d'un demy pouce d'etendue plus ou moins faisoit tourner le menton du costé ou la branche de la machoire etoit plus courte, attendu la perte de Substance. ici au contraire c'est toute une des branches de la machoire qui est enlevée sans que le menton paroisse s'etre jettée de ce costé; ce fait paroitroit bien etrange sans L'explication toute Simple et toute naturelle qu'en a donné m. Malaval; dans le cas d'un coup de fusil qui emporte une portion de la machoire la perte de Substance se fait dans un instant et les os n'aiant plus de soutien sont abandonnés au Ressort naturel des chairs, et sont Raprochez par la cicatrice qui les Reunit, mais dans le cas dont il s'agit, L'os (avant d'etre entierement detaché et expulsé par les chairs qui vegetent du perioste) a servy de moulle et de soutien a ces chairs qui, aiants pris une certaine consistance avant L'entiere Separation de L'os, continuent a se soutenir d'elles memes a peu pres dans le meme etat ou la presence de L'os les maintenoit.

Le present rappor fait par m.rs les commissaires est conforme a l'original. a paris. ce 20. janvier. 1737.

Morand Secretaire

Rapport

De l'observation de mr. Delacombe

chirurgien maior a cadix